



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PUY-DE-DÔME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°63-2018-053

PUBLIÉ LE 29 JUIN 2018

Sommaire

63_Pref_Präfecture du Puy-de-Dôme

63-2018-02-01-009 - Délégation de signature du Directeur Général du CROUS à Mme
GUILLOT directrice adjointe -3 (2 pages)

Page 3

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2018-02-01-009

Délégation de signature du Directeur Général du CROUS à
Mme GUILLOT directrice adjointe -3



DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Directeur Général du Crous Clermont-Auvergne

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962, modifié par le décret n° 202/246 du 07 novembre 2012 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Vu l'arrêté ministériel du 11 décembre 2017 portant renouvellement de Monsieur Jean-Jacques GENE BRIER aux fonctions de Directeur Général du Crous Clermont-Auvergne à compter du 1^{er} février 2018,

Vu l'arrêté ministériel du 15 septembre 2014 portant nomination de Madame Marie-Christine GUILLOT, Attaché administration Hors classe au Crous Clermont-Auvergne,

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires.

ARRETE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à :

⇒ **Madame Marie-Christine GUILLOT** – Directrice adjointe :

suivant les détails énumérés dans l'**annexe 1** ci-après, et :

- 1) Courriers
- 2) Actes d'ordonnancement
- 3) En l'absence du directeur

ARTICLE 2 :

Madame la directrice adjointe et Madame l'Agent Comptable du Crous sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Clermont-Ferrand, le 1^{er} février 2018

Spécimens de signature,

Marie-Christine GUILLOT

Le Directeur Général du Crous,

Jean-Jacques GENE BRIER



ANNEXE 1

A la décision de délégation de signature du directeur(trice) adjoin(e)

1) Courrier

- Tous les courriers traités par la Direction du Crous de Clermont-Auvergne

2) Actes d'ordonnancement

- Les bons de commande
- Attestations et certifications de service fait
- Tout document financier et budgétaire tels que :
 - Les mandats et ordres de reversements, certificats de ré-imputation relatifs aux dépenses imputées en section de fonctionnement et investissement pour les services centraux et unités de gestion
 - Les titres de recettes et réductions de recettes, certificats de ré-imputation relatifs aux recettes pour les services centraux et unités de gestion
 - La signature des ordres de paiement de l'ordonnateur

3) Actes de gestion

- Contrat de travail
- Décisions d'attribution d'aides au titre de l'action sociale
- Arrêtés collectifs et états de liquidation de toutes les bourses et aides gérées par le CROUS
- Documents divers relatifs aux Ressources Humaines
- Demandes de Visa auprès du CBR

4) En l'absence du directeur

- Admission sans garant
- Tous documents concourant à la vie des marchés publics (notifications, avenants, réceptions...)
- Plus globalement, tout document nécessaire au bon fonctionnement du Crous

Clermont-Ferrand, le 1^{er} février 2018

Le Directrice Adjointe,

Marie-Christine GUILLOT

Le Directeur Général
du Crous Clermont-Auvergne,

Jean-Jacques GENE BRIER